

N° de téléphones utiles

Mairie / Agence postale

Nouveaux horaires :

Les lundi, mardi, jeudi et
vendredi

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Fermée le mercredi.

Samedi de 10h à 12h

Tél. 02 98 89 90 27

Levée du courrier à 15h en
semaine, le samedi à 12h

Communication :

www.porspoder.fr

accueil@porspoder.fr

Facebook : Mairie de Porspoder

Twitter : @VillePorspoder

Instagram : @VilleDePorspoder

Abonnement à LA LETTRE :

lalettre-subscribe@porspoder.fr

Urgences

Secours112

Urgence médicale15

Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

ERDF (24h/24)09 72 67 50 29

Pharmacie de garde3237

Pompiers112 ou 18

Cross Corsen02 98 89 61 55

Urgence en mer.....196

SNSM.....06 75 21 22 02

Gendarmerie17

Cabinet infirmier02 98 89 57 06

(Permanences sur rendez-vous de
7h30 à 8h et de 11h à 11h30)

Service de soins à domicile

Amitiés d'Armor :

02 98 84 61 44 ou 02 98 32 42 32

Editeur :

Mairie de Porspoder

☎ 02 98 89 90 27

☎ 02 98 89 92 46

Directeur de la publication :

Monsieur Le Maire

Impression fond de page :

PRIM - 29810 Brélès

Imprimé avec des encres végétales
sur papier certifié issu de forêts gérées
durablement.

REVISION DU PLU - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par Arrêté n°2023-02-02 du 15 février 2023, le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de la **révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Porspoder qui se déroulera du Jeudi 09/03/2023 (9h) au jeudi 13/04/2023 (12h) inclus, soit pendant 36 jours consécutifs.**

Le projet de PLU révisé remplacera l'actuel PLU. Il proposera un nouveau zonage et de nouvelles règles d'urbanisme élaborés sur la base du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixe, dans le respect du développement durable, 4 grands objectifs en matière d'accueil de population, d'urbanisation et d'habitat, d'équipements et de déplacements, de vie économique, et d'environnement et de cadre de vie pour les 20 ans à venir.

Le dossier soumis à enquête publique comprendra :

- Une note de présentation non technique précisant notamment la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause, les caractéristiques les plus importantes du plan, les principales raisons pour lesquelles le projet a été retenu notamment du point de vue de l'environnement et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au PLU ;

- Le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté le 28/09/2022 ; soit les documents suivants :

- Un rapport de présentation, qui contient un diagnostic et explique les choix effectués ;
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ;
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) relatives à certains quartiers ou secteurs ;
- Un règlement écrit et un règlement graphique, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales ;
- Les annexes (servitudes d'utilité publique, assainissement...)

- Le bilan de la concertation ;

- Les avis émis par les services de l'Etat, la MRAe Bretagne et les différentes personnes publiques associées ;

- Les pièces administratives afférentes à la procédure (délibérations, arrêtés ...).

Parmi les pièces du dossier d'enquête, seront mis à disposition du public l'évaluation environnementale du projet de PLU, intégrée au rapport de présentation, son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'Autorité environnementale.

Monsieur Bruno BOUGUEN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Président du Tribunal Administratif de Rennes en date du 06/02/2023.

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de PORSPODER – 1, rue de la mairie – 29840 PORSPODER. Des permanences auront lieu à la mairie de Porspoder et au siège de l'enquête et à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise - ZA de Kerdrioual - 29290 LANRIVOARE.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront mis à la disposition du public à la mairie de Porspoder et au siège de la CCPI pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Mairie de Porspoder, 1, rue de la Mairie – 29840 PORSPODER : du lundi au vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le Samedi : 10h à 12h (fermé le mercredi)

- CCPI - ZA de Kerdrioual - 29290 LANRIVOARE : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (le vendredi 16h30)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions sur le **registre d'enquête principal en mairie de Porspoder ou sur celui situé à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (registre secondaire).**

Le public pourra également adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur par **courrier** :

- **Postal** : Communauté de Communes du Pays d'Iroise - ZA de Kerdrioual - 29290 LANRIVOARE,
- **Électronique** : registres.urbanisme@ccpi.bzh

en précisant dans les 2 cas, la mention « *enquête publique relative à la révision du PLU de Porspoder* » et « *à l'attention du commissaire enquêteur* ».

Les courriers postaux, électroniques et les observations du registre « secondaire » situé à Lanrivoaré, reçus ou inscrits dans les délais fixés pour l'enquête publique, seront mis en ligne sur le site Internet de la CCPI dans les plus brefs délais. La mise en ligne des observations sera modérée pour éviter la publication de propos diffamatoires.

Le commissaire enquêteur assurera **6 permanences** et recevra le public selon les modalités suivantes :

Jeudi	09/03/2023	9H-12H	Mairie	Porspoder
Vendredi	24/03/2023	13H30-16H30	Mairie	Porspoder
Mercredi	29/03/2023	13H30-16H30	CCPI	Lanrivoaré
Lundi	03/04/2023	9H-12H	Mairie	Porspoder
Samedi	08/04/2023	10H-12H	Mairie	Porspoder
Jeudi	13/04/2023	9H-12H	Mairie	Porspoder

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en s'adressant à la CCPI dès affichage de l'arrêté ou obtenir des informations auprès de Monsieur le Président de la CCPI, responsable du projet de PLU.

Les informations relatives à l'enquête publique de la révision du PLU de Porspoder peuvent également être consultées sur les sites Internet de la CCPI : www.pays-iroise.bzh et de Porspoder : www.porspoder.fr.

À l'expiration du délai d'enquête, les 2 registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui dispose d'un délai de 8 jours pour rencontrer le Président ou son représentant et lui transmettre un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales. Le Président pourra produire ses observations éventuelles sous un délai de 15 jours.

Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport relatant le déroulement de l'enquête et consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non.

À partir de la clôture de l'enquête, il disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre, au Président de la CCPI et au Président du Tribunal Administratif de Rennes, le dossier accompagné de son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur au siège de la CCPI et à la mairie de Porspoder aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant une durée de 1 an à compter de sa transmission à la CCPI. Le rapport et les conclusions motivées seront également consultables, pendant 1 an, sur les sites Internet de la CCPI et de la commune de Porspoder.

Après l'enquête publique, le projet de révision du PLU de Porspoder, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête, ainsi que du rapport et des conclusions motivées, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

Le Plan Local d'Urbanisme ainsi approuvé sera tenu à la disposition du public et mention de cette approbation sera faite dans la presse.

ANIMATIONS MUNICIPALES

« Festival du court-métrage à Porspoder »

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Mairie de Porspoder présente « Le Festival du court-métrage » des 3-17 ans.

DIMANCHE 19 MARS au Centre Socioculturel Le Phare. Horaires : 10h>10h30 : 3 – 4 ans | 10h45>11h15 : 5 – 6 ans | 11h30>12h10 : 7-10 ans | 14h>14h45 : 11-13 ans | 15h>15h45 : 14-17 ans. **Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

Infos : gael.hamayon@porspoder.fr & lysiane.joncqueur@porspoder.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Réunion avec les associations : 2^{ème} réunion **SAMEDI 18 MARS au Phare de 14h à 16h (salle 1 & 2)** afin de présenter vos prochains événements culturels, sportifs et autres « ponctuels » et ceux organisés par la Mairie de Porspoder. **ORDRE DU JOUR** : - **Présentation « par chaque association » des prochains événements. Présentation des prochains événements culturels et autres organisés par la Mairie. Présentation / Élaboration d'un document partagé regroupant les événements ponctuels.**

N'hésitez pas à écrire en amont à gael.hamayon@porspoder.fr si vous avez des questions.

« Première réunion publique : Culture & Environnement. »

La Municipalité vous invite à la **première réunion publique mi-mandat** qui se déroulera au Centre Socioculturel « Le Phare » **DIMANCHE 26 MARS de 14h30 à 17h autour des thèmes « Culture & Environnement. »** Cette rencontre sera suivie d'un verre et d'un goûter. **Ordre du jour** : Bilan mi-mandat & projets à venir / Questions - réponses.

Infos : gael.hamayon@porspoder.fr & marie.hascoet@porspoder.fr

Ecluses test sur la RD27 : L'aménagement des rues du Cosquer et de la Maire est lancé. Comme cela avait été présenté en réunion publique, la sécurisation du carrefour de ces voies avec la RD 27 est prévue. Aussi, à compter du **lundi 13 mars** et ce durant six semaines, une simulation des aménagements envisagés sera réalisée. Ces aménagements seront positionnés sur la RD27, en amont et en aval du carrefour, des flèches indiqueront la priorité, à savoir : priorité au sens montant (du bourg vers Melon).

Travaux de réfection des réseaux Eaux Usées et Eau potable : Le chantier de la rue du Cosquer a débuté le **lundi 20 février** par les travaux des réseaux. L'accès à la rue est permis avec la mise en place d'une circulation alternée. Les riverains peuvent accéder à leur domicile et l'accès au parking du centre socioculturel et à la médiathèque est maintenu. Une déviation est mise en place pour les autres usagers de la route et ainsi limiter les flux.

Arrêtés de circulation :

- **Du 6 au 10 mars**, la **route de Larret** sera barrée afin de permettre la création d'un branchement électrique, 17, route de Larret (traversée de chaussée).
- **Jeudi 9 mars**, de 8h30 à 12h, la **route de Prat Joulou** sera barrée afin de permettre le stationnement d'une grue mobile pour dépose de 2 anciens poteaux électriques.
- **Du 13 mars au 28 avril**, la **Place de l'Eglise**, la **Route de Melon** et la **Route de Saint-Ourzal** seront concernées par des travaux de raccordement de tirage de fibre optique dans les conduites existantes : rétrécissement de chaussée, alternat,.....

Site internet : Le site internet de la commune est de nouveau accessible, vous pouvez dès à présent passer par le site pour vos demandes de réservations des salles pour les associations (logiciel 3DOuest).

Solidarité : Nous sommes à la **recherche de logements** pour des habitants de la commune qui ont des difficultés pour trouver. Si vous avez un logement disponible, merci de prendre contact avec Myriam Loquet Le Gall, adjointe aux Affaires Sociales. Si vous avez une chambre libre, à louer pour un étudiant ou un jeune travailleur, vous pouvez nous contacter également. Des dispositifs et associations existent pour faciliter cette cohabitation.

Vas-Y : Le code de la route au programme ! : La commune de Landunvez et la commune de Porspoder se sont intelligemment associées pour proposer à leurs habitants une session de perfectionnement au code de la route avec le dispositif Vas-y de la fondation ILDYS.

Ludovic Laot, moniteur de l'auto-école « Feu Vert Mobilité », et Elodie Merrien, ergothérapeute de la Fondation ILDYS animeront ainsi le **mercredi 8 mars à la salle Triskell de Landunvez à 14H30**, une séance de **Révision du code de la route**, dans la bonne humeur et avec bienveillance. Des questions seront posées à l'assemblée, à la manière du code de la route, papier et crayon en main pour les volontaires. Puis les intervenants prendront le temps d'assurer une correction détaillée et adaptée aux questions de chacun, notamment sur les nouveaux aménagements qu'on retrouve sur le secteur de HautLéon Communauté comme les zones de rencontre, les doubles-sens cyclables ou encore les « chaucidou ».

Cet après-midi sera également l'occasion de découvrir deux films de prévention réalisés par le dispositif Vas-Y et co-financé par la préfecture du Finistère : « Comment prendre un giratoire ? » et « comment s'engager et sortir sur une voie express ». Et oui, depuis la création de Vas-Y, les questions sont récurrentes sur ces points-là : ils font peurs ; crispent les usagers de la route alors qu'il s'agit de passages essentiels pour rejoindre les grandes agglomérations ! Alors l'idée de créer des tutoriels pédagogiques et rassurant a germé au sein de l'équipe de Vas-Y.

Cette double proposition de Vas-Y permet de proposer d'une certaine manière, une « formation continue » aux personnes qui ont déjà une longue expérience de la route. Les règles évoluent et il est important de se mettre à jour concernant les panneaux de signalisation ou les règles de priorités, pour continuer à parcourir les routes finistériennes en toute sérénité ! De plus, quelques questions seront dédiées aux relations entre la santé et la conduite : vue, audition, réflexes, médicaments, etc.

Conscients que le code de la route a bien évolué depuis plus de 50 ans, les deux intervenants répondront volontiers aux questions des participants, en gardant en tête l'objectif fixé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé qui soutiennent le dispositif VAS-Y : rester mobile ! **Cette action de prévention est gratuite, et ouverte à tous dès 60 ans et sans inscription.**

Pour aller plus loin, le dispositif « Vas-Y » propose également un accompagnement personnalisé pour les finistériens de plus de 60 ans. Toute personne intéressée peut réaliser un point individuel sur ses habitudes de conduite avec un ergothérapeute. Une à trois heures de séances de conduites avec un binôme ergothérapeute-moniteur d'auto-école sont ensuite organisées gratuitement.

► Le dispositif Vas-Y est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental du Finistère.

ANIMATIONS ASSOCIATIVES

CAP à l'Ouest ! : Samedi 4 mars, de 14h à 16h, au centre socio-culturel le Phare, l'association CAP à l'Ouest ! organise une **collecte de matériaux pour le salon « De fils en aiguilles » des 29 et 30 avril**. Nous recherchons : chutes de tissu en coton fleuri ou uni, vieux jeans, laine, coton à tricoter, fils à broder, feutrine, ouatine, collants de couleur, tee shirts, aiguilles à tricoter, à canevass, à laine, épingles, crochets, rubans, cordons, boutons, perles. Merci de votre contribution. Contact : 06.11.19.02.93.

L'APE du Spernoc se met aux fourneaux pour vous préparer un plat des îles « **Rougail Saucisse** » le **dimanche 12 mars à la Gard'Sign, afin de financer les projets pédagogiques de l'école**. Ce repas est ouvert à tous. Nous préparons également un punch maison. Sur place : Repas à partir de 12h. Apéritif, Rougail saucisse / Riz – Dessert : Adultes : 10 € – Enfants 5€ - Punch maison 1 litre : 10 €. A emporter : Rougail saucisse / Riz – Dessert : 8 € - Punch maison 1 litre : 10 €. Retrait à partir de 11h30 (prévoir vos récipients). Bon de commande disponible en mairie. Réservations au plus tard pour le mardi 7 mars par mail à apeduspernoc@gmail.com ou au 06.67.27.74.48.

L'atelier de calligraphie des Amis de Calès animé par Marie-Jeanne et Michelle aura lieu les **11 et 25 mars au Phare de 14h à 17h**. L'écriture pratiquée est la gothique batarde. Débutants et confirmés peuvent intégrer le groupe.

Porspo Gym Loisirs : Il reste encore quelques places disponibles pour cette saison. Pour toute demande d'information ou d'inscription, vous pouvez contacter dès à présent l'association par mail porspogymloisirs@gmail.com ou par téléphone au 06.38.17.21.84. Deux cours d'essai seront possibles avant une inscription définitive. La cotisation de 50 € permettra l'accès à trois cours.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Forum de l'emploi et des jobs d'été

Le 04/03, 9h30-12h à l'espace socio-culturel de Saint Renan. Rencontre entre les employeurs du Pays d'Iroise et les habitants à la recherche d'un job pour l'été ou d'un emploi. Information collective à 10h : « J'ai moins de 18 ans, mode d'emploi / Etudes, stages, emploi à l'étranger ». Infos : maison.emploi@ccpi.bzh.

« Les pirates du Pays d'Iroise » : Les 9 et 10/03 à l'espace Keraudy à Plougonvelin. Les Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) du Pays d'Iroise vous invitent à une animation sur le thème des « pirates » (enfants 6 mois-3 ans). Les assistantes maternelles pourront également s'inscrire avec les enfants qu'elles accueillent. Deux séances par matinée : 9h30 ou 10h30. Inscription gratuite auprès de votre RPAM : Locmaria-Plouzané 02.98.48.99.91 / Ploudalmézeau 02.98.48.09.76 / Saint Renan 02.98.32.60.55.

INFORMATIONS D'AILLEURS

L'association des Bénévoles de l'ADMR du pays d'Iroise organise le 4 mars à 14h à l'Amphi - espace culturel de Saint Renan. Une conférence "les aidants familiaux" animée par le Dr Yves Coquart avec le témoignage de son frère, André, aidant familial depuis 40 ans auprès de son épouse atteinte de la Sclérose en plaques. Cette animation est ouverte à tous publics, et gratuite.

Stages « Vacances Foot Ploudal » en juillet : Suite au grand succès rencontré l'été dernier, les stages de football organisés à Ploudalmézeau durant les vacances de juillet, sont reconduits en 2023 : Ils se dérouleront du 10 au 14 juillet (U12 à U14), puis du 17 au 21 juillet (U8 à U11), pour 20 enfants maximum par semaine. Ces stages ouverts à tous (garçons et filles), intéressent les enfants nés entre 2009 et 2015, licenciés ou non. Les séances sont encadrées par des moniteurs fédéraux et éducateurs diplômés. Accueil des enfants de 8h à 18h. Au programme : Séances techniques, jeux réduits et matchs, journée récréative aux "3 curés", journée « plage » aux 3 Moutons. Le tout dans une ambiance « vacances » très ludique. Et également : Une tenue complète offerte (maillot, short et chaussettes). Les dossiers d'inscription et tarifs peuvent être réclamés à l'adresse mail suivante : vacancesfootploudal@gmail.com.

Cinéma à l'amphi Cyberia de Plourin : Dimanche 19 mars – 17h – AMPHI CYBERIA DE PLOURIN – 4/5 €

EN CORPS. Date de sortie 30/03/2022 (1h58) - Comédie dramatique, Drame, Comédie - De Cédric Klapisch avec Marion Barbeau, Denis Podalydès. Elise, 26 ans est une grande danseuse classique. Elle se blesse pendant un spectacle. Dès lors sa vie va être bouleversée, Elise va devoir apprendre à se réparer... Entre Paris et la Bretagne, au gré des rencontres et des expériences, des déceptions et des espoirs, Elise va se rapprocher d'une compagnie de danse contemporaine... DNA. Cédric Klapisch est passionné de danse, et le montre dans En Corps, passionnante reconstruction d'une danseuse. Elle : Un film feel good porté par l'interprétation tout en fragilité et énergie de la jeune danseuse.

SPORT

La Translandunvezienne : **Dimanche 5 mars** : Landunvez, RV à 9h ou 10h salle Hortensia. **Mercredi 8 mars** : Brélès, RV parking du bourg à 9h ou 9h30 ou Landunvez. **Dimanche 12 mars** : St Pabu, RV parking du Proxi à 9h ou 10h ou Landunvez. **Mercredi 15 mars** : Lamber, RV parking de Kerlouas à 9h ou 9h30 (guide Lucien) ou Landunvez. **Dimanche 19 mars** : Landunvez, RV à 9h ou 10h salle Hortensia.

E.S.M.A : **Dimanche 5 mars** : Loisirs contre Lanrivoaré à 10h à Kersaint.

PAROISSE

Dimanche 5 mars (2^{ème} Carême) : messe à Porspoder à 10h30. **Dimanche 12 mars** (3^{ème} Carême) : messe à Landunvez à 10h30.

PETITES ANNONCES

● Dame sérieuse prend à son domicile votre **repassage**. Travail soigné et rapide. Contact : 06.60.88.03.21.

● **Plusieurs objets trouvés** (paires de lunettes, vêtements, trottinette...) vous attendent en mairie.

● **A vendre** cause double emploi : frigo-congélateur : 80€, télé : 75€, décodeur : 40€, commode : 150€. Contact : 06.61.73.80.94.

● **A vendre** : tondeuse cub cadet année 2020, bon état avec entretien. Prix : 270€. Contact : 06.85.16.44.61.

● **Cherche 2 personnes** : 1 pour faire le ménage et 1 pour m'aider à charger un camion de déménagement (bien payé) pour un appartement en avril car je déménage et il doit être propre pour l'état des lieux. Contact : 06.51.67.49.62.

● **Atelier de relaxation pour les seniors / le 14 mars à 10h30** Cabinet de PORSPODER "le temps d'une éclipse". La sophrologie peut permettre aux seniors de se **mettre à l'écoute** de leur **corps** et d'établir (ou rétablir) une bonne relation avec celui-ci. Elle apporte de nombreux bienfaits : favorise le sommeil, renforce ses capacités cognitives telles que l'attention et la concentration. Stimule l'énergie et la joie de vivre. Plus de renseignements au 06.63.98.54.44. Mélanie MARC.